



AMDG lance un nouveau fonds dédié à la location meublée



AMDG vise pour ce fonds, une collecte de 50 millions d'euros, dès la première année.

Pixabay

La société de gestion lyonnaise spécialisée dans la gestion de fonds d'investissement immobiliers **AMDG**, vient d'obtenir l'agrément de l'autorité des marchés financiers pour commercialiser son nouveau fonds : **AMDG Location Meublée**.

Ce fonds est un Organisme de Placement Collectif en Immobilier (OPCI), dédié à la location meublée. Il permet aux souscripteurs de bénéficier du régime fiscal du Loueur Meublé Non Professionnel (LMNP) via lequel les revenus concernés sont en grande partie exonérés d'imposition.

Avec ce fonds, **AMDG** va acheter des immeubles d'habitation ou des appartements dans les villes françaises bénéficiant d'une forte demande locative, à savoir les métropoles comme Lyon, Nantes ou Toulouse. Le fonds investira également dans des villes moyennes dynamiques sur le plan économique, dont les prix au m², encore très abordables, offrent des perspectives de rendements locatifs attractifs. **AMDG Location Meublée** est accessible à la souscription à partir de 2.000 euros.

Au travers de ses partenariats de distribution noués avec des banques et des gestionnaires de patrimoine, la société dirigée par **Vanessa Rousset** et Robert Mancini vise pour ce fonds, une collecte de 50 millions d'euros, dès la première année.